

Parc éolien des Mignaudières II

Communes de Brion et Saint-Secondin

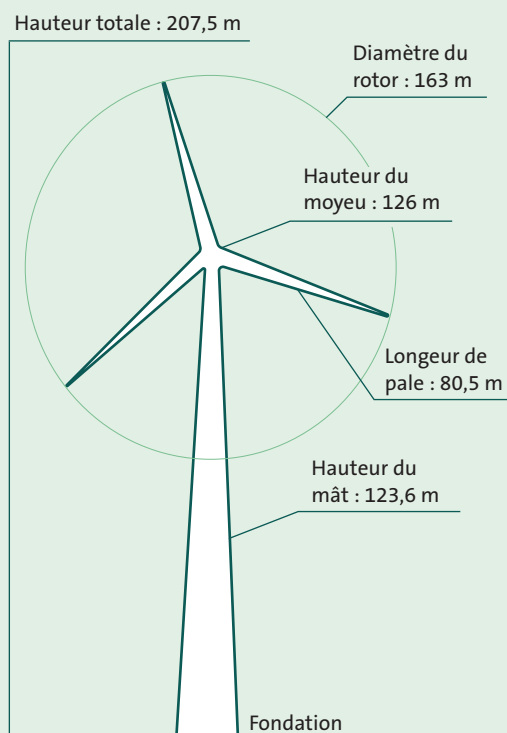
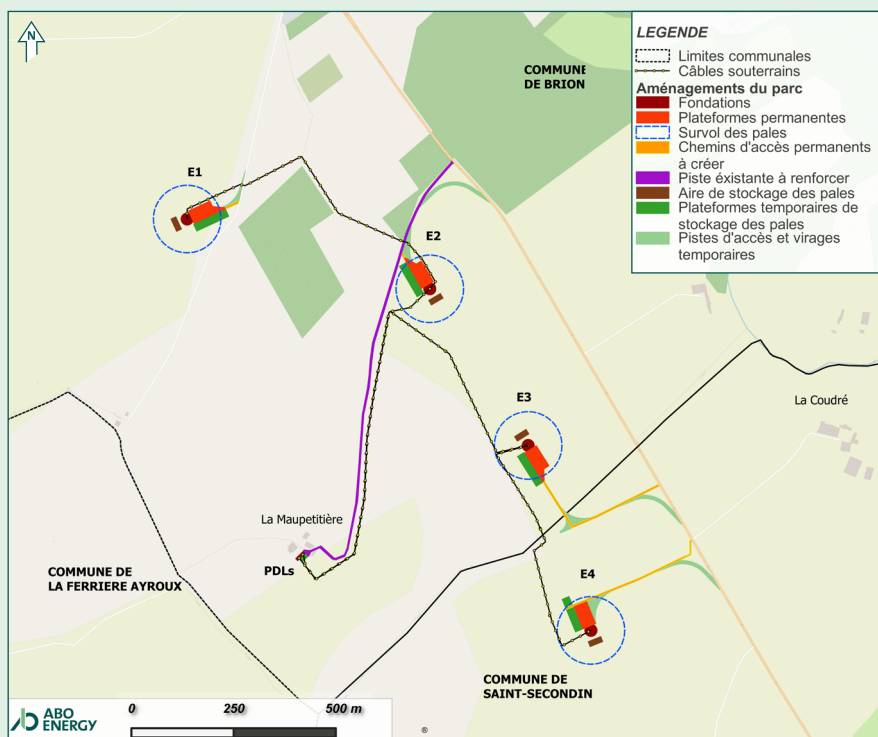


Bulletin d'information n°4 - Mars 2025

Madame, Monsieur,

Le projet éolien des Mignaudières II, situé sur les communes de Brion et Saint-Secondin, a été autorisé en octobre 2023, et a fait l'objet d'une modification accordée en septembre 2024. La construction va démarrer en mars 2025, pour une mise en service à l'été 2026. Ce bulletin d'information a pour objectif de vous renseigner sur le déroulement de cette construction.

Caractéristiques et localisation du parc



4 éoliennes

18 MW de puissance totale
4,5 MW de puissance unitaire



2 postes de livraison

Env. 50 millions de kWh/an
Production annuelle estimée



Env. 180 000€/an en moyenne
Fiscalité à répartir entre la commune, la communauté de communes, le département et la région



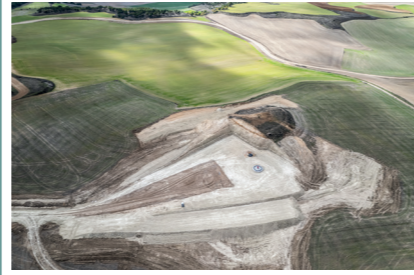
Env. 12 000 foyers*
Alimentés en électricité renouvelable chaque année

*Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE/CRE/RTE)

La construction du parc éolien *(planning prévisionnel)*

Mi-février – mi-mars 2025 : Mois de préparation du chantier.

Pendant cette phase, les entreprises font leurs commandes et démarches administratives de démarrage de chantier.



Mars – avril – mai 2025

Phase 1 :
Réseau inter-éolien, création des chemins d'accès, plateformes, et fouille des fondations des éoliennes

Le chantier démarre par l'installation de la base-vie et le début des travaux de la mesure compensatoire en faveur des zones humides. Parallèlement, les travaux de terrassement et plateformes seront réalisés.

Les chemins d'accès ainsi que les virages nécessaires à l'acheminement des matériaux et des éoliennes seront constitués de couche de matériaux granulaires permettant l'infiltration des eaux. Les drainages existants dans les parcelles agricoles seront adaptés pendant cette phase pour garantir une pérennité de fonctionnement autour des nouvelles infrastructures. Certaines plateformes seront réalisées de manière temporaire pour la phase chantier avant d'être retirée en phase définitive. L'entreprise de terrassement creusera également la fouille qui servira à l'implantation de la fondation des éoliennes.

La pose du réseau inter-éolien à travers champs sera éventuellement réalisée en même temps, ou sera réalisée un peu plus tard au printemps en fonction des décisions prises et de la disponibilité des entreprises. La terre végétale est décapée et mise de côté avant d'installer, à l'aide d'une trancheuse, les câbles électriques et de communication internes au parc.

Juin – juillet – août 2025

Phase 2 :
Réalisation des fondations des éoliennes: armatures en acier et coulage du béton

La phase de génie civil commence par l'installation de la cage d'ancrage, système de jonction entre l'ouvrage béton et la future éolienne.

S'ensuit le ferrailage (environ 100 tonnes par massif) et le coulage des fondations. Cette étape représente une centaine de toupies qui seront livrées par les centrales BPE de Tartarin, Irribarren et Garandau.

Septembre – octobre 2025

Phase 3 :
Finition des plateformes autour des fondations, préparation à l'accueil des éoliennes

Une fois les fondations réalisées, une seconde phase de terrassement est nécessaire pour préparer le site à l'accueil des éoliennes. L'objectif est de garantir une parfaite accessibilité au transporteur des éoliennes et au grutier.

On en profite également pour livrer les postes de livraison électriques sur le site, point frontière en le parc éolien et le réseau public d'électricité géré par SRD.

Mars – avril – mai 2026

Phase 4 :
Réception des tronçons d'éoliennes et montage des éoliennes

Les éoliennes seront livrées depuis le Port de La Rochelle par l'entreprise Augizeau TE. Chaque éolienne possède 5 tronçons de mât, une génératrice, une nacelle et un moyeu.

Les pales seront quand à elles transbordées d'un convoi classique à un BladeLifter. Cet outil permettant d'acheminer des éléments de grande longueur en diminuant l'emprise nécessaire en terme d'infrastructure.

La circulation sur la Route départementale 741 sera peut-être légèrement perturbée. Indépendamment des conditions météorologiques qui peuvent ralentir le montage, on considère que cette phase dure environ 1 mois, puis 1 mois de levage et d'assemblage mécanique de la machine.

Juin – juillet 2026

Phase 5 :
Test de fonctionnement obligatoire

La phase de test est nécessaire pour valider le bon fonctionnement de chacune des éoliennes et le bon déroulement de l'injection sur le réseau d'électricité. Pour ce faire, l'éolienne doit produire une quantité suffisante d'électricité sur une période donnée et parallèlement, ne pas relever d'alerte défaut dans son fonctionnement.

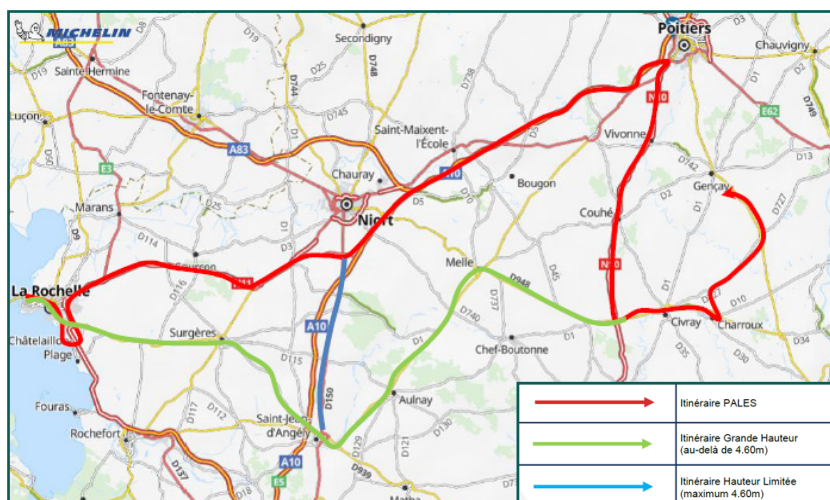
De la même manière, un grand nombre de tests électriques, de sécurité et de communication permet à SRD de vérifier que le parc éolien peut bien être intégré à sa conduite réseau.

Été 2026

Mise en service du parc éolien et remise en état du site

L'acheminement des tronçons d'éoliennes

Les tronçons d'éoliennes auront des dimensions relativement importantes, nécessitant l'utilisation de camions spéciaux, ainsi que l'aménagement des routes et de certains mobiliers urbains. Ci-dessous quelques éléments d'explication.



Acheminement des pales : les convois traditionnels de transport des pales auront, pour le parc des Mignaudières II, une longueur de 89 m. Ainsi ces convois ne peuvent pas être utilisés tout le long du tracé. Un changement au milieu du parcours pour des camions appelés « BladeLifter » est indispensable.

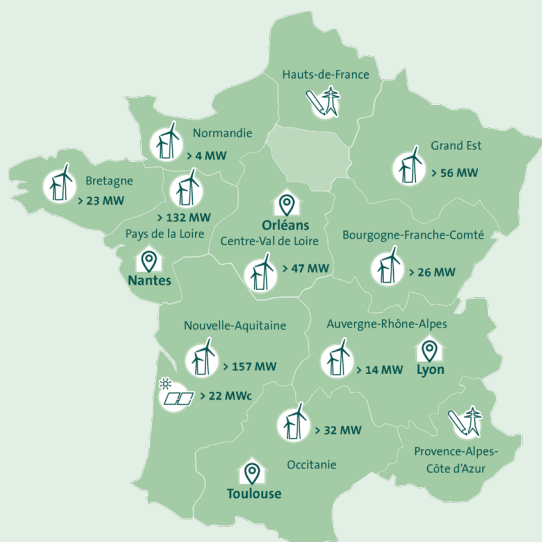
Pour ce faire, une plateforme de transbordement sera créée en amont du village de Joussé, afin de transborder les pales d'un camion à l'autre, comme illustré ci-contre.

Acheminement des tronçons de mât : Les tronçons de mât seront amenés par des camions dits « pince » qui permettent un abaissement du tronçon et ainsi de limiter la hauteur du convoi. Ils sont notamment nécessaires pour passer sous les ponts.



ABO Energy en France

Avec son équipe de 180 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Energy développe des projets d'énergies renouvelables sur tout le territoire français depuis 2002.



487 MW développés et construits

209 MW en construction ou prêts à construire



> 1,6 GW projets en développement

Contacts

Claire Pédeau

Responsable de projets éoliens

Votre interlocutrice pour toute question relative au projet, en dehors de la construction en tant que telle

Tél. : 06.74.41.71.55

claire.pedeau@aboenergy.com

Quentin Gadais

Responsable de projets construction

Votre interlocuteur pour toute question relative à la construction du parc éolien

Tél. : 07.76.92.20.44

quentin.gadais@aboenergy.com



ABO Energy

www.aboenergy.fr